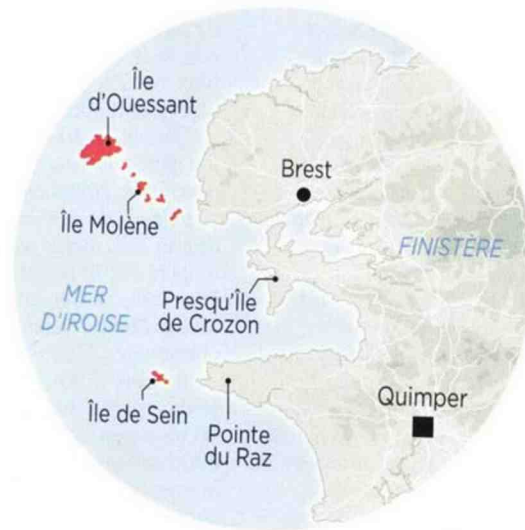


Cap sur l'autonomie énergétique pour les îles du Ponant

Hydroliennes, panneaux solaires, pilotage de la consommation... Ouessant, Molène et Sein multiplient les investissements. Objectif : se passer du fioul importé du continent.

EN CE MOIS D'OCTOBRE, une hydrolienne a replongé en mer, entre Molène et Ouessant, dans le très puissant courant du Fromveur. Un retour. D'une puissance d'un mégawatt pour 17 mètres de haut, dotée d'un rotor de 10 m de diamètre pour un poids de 400 tonnes, cette machine a en effet déjà été immergée durant un an à cet endroit entre 2015 et 2016. « Ce test nous a permis de valider les calculs de production électrique et surtout de corriger les défauts », s'enthousiasme Jean-François Daviau, le P-DG de la petite entreprise brestoise Sabella qui l'a conçue. Objectif : acheminer dans ces deux îles un courant alternatif à 50 hertz « prêt à l'emploi ». Et ce n'est qu'un début ! Le développeur d'énergies renouvelables Akuo va financer deux autres engins améliorés, dotés d'un rotor de 12 m, dans le cadre du programme Phares (Progressive Hybrid Architecture for Renewable Energy Solutions in Islands). Molène et Ouessant disposeront ainsi d'une source prédictible et régulière d'électricité, un pas de plus vers l'indépendance.

Les maires des îles du Ponant (une association regroupant quinze îles de la façade atlantique) rêvent d'en finir avec le fioul. Non connectés au réseau électrique du continent, les 1100 habitants des îles finisériennes dépendent de groupes électrogènes. Tous fonctionnent



BRUNO BOURGEOIS

au pétrole importé par bateau quand le soleil, le vent et les courants locaux seraient une source d'énergie inépuisable. Depuis 2015, les édiles poursuivent donc un objectif : parvenir à l'indépendance d'ici à 2030. Et le bilan d'étape est encourageant : les îliens produisent déjà 25 % d'énergies renouvelables quand la France est à 18 %. Un résultat qui fait de ces confettis de terre des laboratoires de la transition énergétique. « Si nous sommes allés aussi vite, c'est autant en faisant des économies qu'en installant des panneaux solaires » juge Denis Bredin, directeur de

▲
Les 15 îles du Ponant comprennent les 12 îles bretonnes (ci-dessus Ouessant, Molène et Sein au large du Finistère) plus l'archipel de Chausey (Manche) et les îles d'Aix (Charente-Maritime) et d'Yeu (Vendée).

l'Association des îles du Ponant (AIP). Et de fait, c'est la « chasse au gaspi » qui a été la plus efficace. Les 10 000 ampoules LED distribuées ont généré une économie de 500 mégawattheures (MWh). Et en remplaçant les congélateurs les plus anciens, la dépense a été réduite de 66 MWh. Si les élus tablaient sur une baisse de 429 MWh, ce ne sont pas moins de 2120 MWh qui ont déjà été réalisés, soit la consommation d'une dizaine de ménages.

L'éolienne ne dépassera pas la hauteur du phare

Avec près d'un million d'euros d'aides reçus pour trois ans au titre des « territoires à énergie positive » financés par le ministère de la Transition écologique, les maires ont pu ensuite partir à la recherche des espaces susceptibles d'accueillir des centrales énergétiques. « En réduisant la demande, nous abaissons mécaniquement le nombre de panneaux solaires et les surfaces nécessaires pour atteindre l'autonomie », se félicite Denis Palluel, le maire d'Ouessant. La salle polyvalente, et bientôt les terrains militaires abandonnés



« Si nous sommes allés aussi vite, c'est autant en faisant des économies qu'en installant des panneaux solaires »

Denis Bredin, directeur de l'Association des îles du Ponant (AIP)



L'hydrolienne de la société Sabella a retrouvé le site, entre Ouessant et Molène, où elle a été testée avec succès entre 2015 et 2016 (photo).

à Ouessant, tout comme la gare maritime et le centre nautique de Sein sont désormais recouverts de panneaux solaires. Les éoliennes sont plus difficiles à installer. La loi Littoral de 1986 interdit en effet leur implantation en bord de mer, une disposition qui sera levée avec la nouvelle loi sur le logement et l'aménagement que le Parlement a adopté au cours de ce mois d'octobre. Sein vient de déposer un permis de construire pour un premier pylône. « Il n'ira pas au-delà de 35 m pour ne pas dépasser le phare, explique le maire Dominique Salvart. Malgré sa puissance limitée à 250 kW, l'éolienne devrait nous permettre d'atteindre les 50 % d'énergie renouvelable. » Ce qui sera le cas pour les trois îles en 2023. La combinaison des diverses sources devrait réduire petit à

petit les heures de déséquilibre entre la production et la consommation d'électricité. Le stockage y remédiera. Dans le centre EDF d'Ouessant où ronronnent encore les groupes électrogènes, Étienne Radvanyi pousse avec ravissement la porte de son système de gestion de l'énergie. Sur les écrans, les opérateurs ont en temps réel les courbes de production des premiers panneaux solaires. La place des hydroliennes y est déjà réservée ainsi que celle des parcs photovoltaïques en projet. « Les armoires de batteries lithium-ion stockent un mégawatt que l'on peut réinjecter sur le réseau à la demande, détaille Étienne Radvanyi. Ainsi, hier, nous avons pu fournir l'île uniquement en électricité renouvelable de 14 h à 17 h ». Techniquement, l'autonomie est donc déjà possible. Restera à apprendre aux îliens comment

jouer de cette intermittence. Le système qui incite les consommateurs à faire tourner leurs appareils aux moments où la demande est la plus faible — la nuit — va être en effet complètement bousculé. Ils seront au contraire incités à faire leur lessive les jours de soleil ou à l'heure de la marée, qui change tous les jours. « C'est là que le compteur Linky trouve toute sa pertinence car il permet de recalculer la tarification en temps réel », vante-t-on chez Enedis.

Les îles du Ponant possèdent aujourd'hui toutes les briques d'un système électrique décarboné. Elles font ainsi la démonstration qu'il n'y a aucun frein technique pour que l'ensemble du pays fonde sa production électrique sur les énergies renouvelables. C'est prévu pour 2050. ■

Loïc Chauveau

BEATRICE LEGRAND/PHOTO FORQUEST FRANCE/MARIP